

604 - 11

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DE LA FAMILLE,
DE LA SECURITE ALIMENTAIRE,
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ,
DE LA MICRO FINANCE,
ET DE LA PETITE ENFANCE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2009



mai 2010

Sommaire

Listes des tableaux et graphiques.....	3
Liste des acronymes.....	4
1. Mot de Madame le Ministre d'Etat.....	5
2. Résumé exécutif.....	7
3. Présentation du ministère.....	10
3.1. Missions du ministère.....	10
3.2. Clientèle.....	11
3.3. Axes stratégiques et secteurs d'intervention.....	11
3.4. Objectifs sectoriels.....	11
3.5. Produits et services offerts.....	12
3.6. Structure organisationnelle.....	12
3.7. Partenaires.....	14
4. Rappel du plan stratégique à Moyen Terme, des cibles fixés dans le CDSMT et dans le PTA	16
5. Analyse de l'atteinte des cibles (activités/extrants et résultats) visés dans le CDSMT et dans le PTA (efficacité) et analyse des écarts.....	19
5.1. Accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux.....	19
5.2. Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables.....	21
5.3. Accès aux ressources financières et aux facteurs de production.....	25
5.4. Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables.....	27
5.5. Appui institutionnel et gestion.	29
6. Analyse de l'utilisation des ressources (efficience)	32
6.1. Situation d'exécution du budget de l'Etat.....	32
6.2. Contribution des bailleurs dans le financement du secteur en 2009.....	37
6.3. Situation d'exécution des projets.....	37
7. Recommandations d'améliorations.....	40

Listes des tableaux et graphiques

1. Liste des tableaux

Tableau 1 : Rappel du plan stratégique à moyen terme

Tableau 2.1 : Situation d'exécution technique des programmes :
Programme 1 :

Tableau 2.2 : Situation d'exécution technique des programmes :
Programme 2 :

Tableau 2.3 : Situation d'exécution technique des programmes :
Programme 3 :

Tableau 2.4 : Situation d'exécution technique des programmes :
Programme 4 :

Tableau 2.5 : Situation d'exécution technique des programmes :
Programme 5 :

Tableau n° 3 : Répartition du budget de l'Etat par titre (hors personnel)

Tableau n°4: Evolution des dépenses entre 2008 et 2009

Tableau n°5 : Situation d'exécution budgétaire

Tableau n°6 : Analyse du financement du secteur (PTF, Etat)

Tableau n° 7: Situation d'exécution des projets en 2009

2. Liste des graphiques

Graphique n°1 : Répartition du budget par titre

Graphique n°2 : Evolution du budget entre 2008 et 2009

Graphique n°3 : Situation des taux d'exécution et d'engagement

Graphique n°4 : Taux d'exécution par projet

Liste des acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANCTP	Agence Nationale de la Case des Tout-Petits
APDC	Agents Porteurs de Dynamiques Communautaires
CDSMT	Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CEDAF	Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme
CENAF	Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DDC	Direction du Développement Communautaire
DEEG	Direction de l'Équité et de l'Égalité de Genre
DEF	Direction de l'Entrepreneuriat Féminin
DMF	Direction de la Microfinance
DPDE	Direction de la Protection des Droits de l'Enfant
DSDS	Direction du Stratégies de Développement Social
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EVF/Daara	Projet d'Éducation à la Vie Familiale dans les Daaras
FIMF	Fonds d'Impulsion de la Microfinance
PCF	Projet de Crédit pour les Femmes
FNPEF	Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin
GINDDI	Centre d'Écoute, d'Information et d'Orientation pour les Enfants en Situation Difficile
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONDF	Observatoire National des Droits de la Femme
ONPN	Office National des Pupilles de la Nation
PALAM	Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers
PLCP	Projet de Lutte Contre la Pauvreté
PLCPFTE	Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants
SNEEG	Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre

1. Mot de Madame le Ministre d'Etat

Le Sénégal à l'instar des autres pays, s'est inscrit dans la dynamique de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté ainsi que dans l'application de conventions internationales.

Le consensus autour de la stratégie de réduction de la pauvreté met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation des décideurs politiques, des acteurs nationaux et des partenaires au développement, pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'établissement d'un lien étroit entre la réduction de la pauvreté, le progrès économique et le renforcement des capacités.

C'est dans ce cadre que les priorités du Gouvernement, à travers le secteur, sont déclinées dans les axes 1, 2 et 3 du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP₂) articulé aux OMD (OMD1, OMD2 et OMD3) et les conventions internationales (Convention Internationale pour la population et le Développement (CIPD, 1994), la traite et les pires formes de travail des enfants et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW, 1979)).

Par ailleurs, l'année 2009 a consacré le lancement de l'Initiative Nationale pour la Protection Sociale des Groupes Vulnérables (INPS-Suqali Jaboot) qui constitue un cadre fédérateur autour d'une approche inclusive et intégrée. Cette initiative repose sur un dispositif institutionnel décentralisé articulé autour de plateformes opérationnelles techniques et d'une masse critique d'Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC). Un processus dynamique d'identification et de mise en œuvre de Programmes d'Actions Régionales (PAR) au niveau local soutenu par la tenue de Comités Régionaux de Développement (CRD) Spéciaux a été un temps fort dans la phase préparatoire de cette initiative.

Au-delà de l'INPS, de nombreux chantiers relatifs à la politique d'orientation familiale, la lutte contre l'excision, l'équité et l'égalité de genre, l'allègement des travaux de la femme, la création des richesses, le développement intégré des enfants notamment des tout-petits, la sécurité alimentaire, la protection sociale ont fortement progressé. De tels progrès n'ont pu être possibles que grâce à la mise en œuvre d'une approche axée sur les résultats à travers l'opérationnalisation du Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme (CDSMT). Par conséquent, conformément au principe de reddition de comptes, ce présent rapport entend témoigner les performances réalisées par le secteur en 2009.

Madame Ndeye Khady DIOP

Ministre d'Etat, Ministre de la Famille,
de la Sécurité Alimentaire, de
l'Entreprenariat Féminin, de la Micro
Finance et de la Petite-Enfance

2. Résumé exécutif

L'année 2009 a marqué l'an 1 de la mise en œuvre du CDSMT. Ce dernier est articulé autour des axes ci-après :

- Accès aux infrastructures et aux services sociaux ;
- Renforcement des capacités ;
- Accès aux ressources financières et aux facteurs de production ;
- Protection sociale
- Appui institutionnel et gestion ;

Année d'apprentissage, elle marque une rupture dans la logique d'intervention du département. A la logique d'intervention par les moyens, se substitue une démarche orientée vers les résultats.

A ce titre, ces résultats peuvent être déclinés suivant les composantes du CDSMT.

S'agissant de l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base, le secteur a eu à :

- enregistrer la construction et l'équipement de 5 Centres Départementaux d'Assistance aux Femmes (CEDAF) de première génération pour une valeur d'un milliard (1 000 000 000) FCFA.
- installer 56 Cases des tout-petits (CTP)
- réaliser et équiper sept (07) ouvrages, pour un montant de cent quarante six millions cinq cent mille (146 500 000) FCFA en vue d'améliorer l'accès des groupes vulnérables à l'éducation et à la santé.

Dans le domaine du Renforcement des capacités, les principaux succès du secteur sont:

- la formation d'au moins 5000 bénéficiaires dans les domaines liés au développement

- l'abandon des pratiques des mutilations génitales par 4121 communautés sur un total de cinq mille (5000) initialement identifiées.

Pour ce qui est de l'accès aux ressources financières et aux facteurs de production, la faiblesse des ressources allouées à ces structures en 2009 a limité l'atteinte des résultats escomptés.

A ce titre, il convient de noter que le Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin (FNPEF) n'a pas reçu son budget en 2009; ce qui a entièrement compromis les financements des 117 projets prévus. Toutefois, les remboursements collectés par les mutuelles ont permis de financer 33 projets.

Par ailleurs, le secteur de la microfinance a permis également à davantage de femmes et de jeunes d'accéder au financement afin de relancer la production et d'impulser une distribution plus équitable des revenus au profit de toutes les catégories sociales.

Relativement à l'accès des femmes aux équipements d'allègement des travaux, le Ministère a procédé au lancement du Programme d'Allègement des Travaux de la Femme. Ce programme a permis d'attribuer aux organisations de femmes plus de mille (1000) moulins sur l'ensemble des quatorze (14) régions du pays.

Dans le volet Protection sociale et du suivi des groupes vulnérables, le département a mis l'accent sur le renforcement des mécanismes de transferts sociaux en faveur des groupes vulnérables en vue de leur permettre de faire face à d'éventuels chocs, risques socio-économiques et catastrophes naturelles.

Pour renforcer ce dispositif, le ministère a élaboré et mis en œuvre une Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables (INPS) dénommée SUQALI JABOOT qui constitue un cadre fédérateur global, intégré, participatif et décentralisé de formulation, de coordination et d'harmonisation des actions.

Par ailleurs, il convient de souligner la mise en place de l'Office Nationale des Pupilles de la Nation (ONPN).

Au-delà des résultats sus mentionnés, ce présent rapport décline la situation financière globale pendant la période sous revue, mais également les recommandations allant dans le sens de l'amélioration des performances du secteur.

3. Présentation du ministère

3.1. Missions du ministère

Aux termes du décret n°2009-534 du 05 juin 2009 fixant ses attributions, le Ministre d'Etat, Ministre de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro Finance et de la Petite Enfance, prépare et met en œuvre, sous l'autorité de Monsieur le Premier Ministre, les orientations définies par le Chef de l'Etat en matière de politique familiale, de protection et de développement des femmes et des enfants, de création d'entreprises par les femmes et de micro finance.

Il veille au respect des droits fondamentaux des enfants. Il s'assure de la bonne intégration des jeunes enfants dans la vie familiale et sociale.

Il est responsable des politiques à l'égard des enfants abandonnés, des enfants des rues et des enfants en voie de marginalisation. Il met en œuvre les actions permettant de donner un cadre de vie décent à ces enfants.

Il identifie et met en œuvre les mesures requises pour la préservation des valeurs familiales.

Il conduit la politique de promotion de la femme et de lutte contre les discriminations à l'égard des femmes.

Il favorise la formation des femmes chefs d'entreprises, notamment en matière de finances, de crédits, de comptabilité, de commerce national et international.

En rapport avec le Ministre chargé des Finances, il veille à la promotion et au développement du crédit d'entreprise en faveur des femmes.

A ce titre, il est notamment chargé de veiller :

- à l'exécution et à la gestion des lignes de crédits destinées aux femmes entrepreneurs, ainsi qu'à la formation des populations cibles ;
- à la mise en place et à la gestion d'un fonds de refinancement au profit des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et de l'entrepreneuriat féminin.

En rapport avec le Ministre chargé des Finances, il assure la promotion et le développement de la micro finance et veille à inciter les institutions bancaires et les SFD à œuvrer au renforcement des mécanismes existants.

3.2. Clientèle

A travers ses actions, le secteur entend satisfaire les besoins des :

- personnes handicapées
- enfants et tout-petits
- jeunes en situation de vulnérabilité
- femmes et de la famille
- personnes âgées (ou aînés)
- personnes déplacées et rapatriées

3.3. Axes stratégiques et secteurs d'intervention

La stratégie du secteur est déclinée suivant les programmes ci-après :

1. Accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux;
2. Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables;
3. Accès aux ressources financières et aux facteurs de production;
4. Protection sociale
5. Appui institutionnel et gestion.

3.4. Objectifs sectoriels

Pour améliorer le bien-être socioéconomique des populations, notamment des groupes vulnérables, en leur permettant de s'intégrer dans le processus

Primature et les ministères, le Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro Finance et de la Petite-Enfance comprend actuellement :

✓ **05 Services rattachés au Cabinet**

- L'Inspection Interne
- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- La Cellule de Communication, d'Information et de Documentation
- La Cellule de Planification, de Suivi et d'Evaluation
- La Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte contre la Pauvreté

✓ **08 Directions**

- La Direction de la Famille
- La Direction de l'Entreprenariat Féminin
- La Direction de la Micro Finance
- La Direction des Stratégies de Développement Social
- La Direction du Développement Communautaire
- La Direction de la Protection des Droits de l'Enfant
- La Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre
- La Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement

✓ **08 Autres Administrations**

- L'Agence Nationale de la Case des Tout-petits
- Le Centre d'Ecoute, d'Information et d'Orientation pour les Enfants en Situation Difficile (GINDDI)
- L'Office National des Pupilles de la Nation
- L'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés
- Le Centre National d'Assistance et de Formation pour les Femmes
- L'Observatoire National des Droits de la Femme
- Le Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin

- Le Fonds d'Impulsion de la Micro Finance

En outre, conformément à ses missions, le ministère a mis en œuvre des **Projets et Programmes** en vue de satisfaire la demande sociale :

- Le Projet de Crédit pour les Femmes
- Le Projet d'Education à la Vie Familiale dans les Daaras
- Le Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants
- Le Plan d'Action Sectoriel de la Famille dans la Lutte contre le SIDA
- Le Programme d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
- Le Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la Lutte contre la Pauvreté

3.7. Partenaires

Partenaires	Zones d'intervention	Cibles
FAO	Tambacounda, Kédougou	Ménages vulnérables
BID	Diourbel, Kaffrine	Jeune garçons, jeunes adultes, femmes
BIT		Femmes entrepreneures
PNUD	Louga, Saint-louis, Matam	Groupes vulnérables (femmes, personnes handicapées...
PAM	Dakar	Enfants et familles vulnérables
UNICEF	Dakar, Kaolack, Kolda, Thiès, Tivaouane, Ziguinchor, Saint-Louis...	Enfants vulnérable (enfants de la rue, les talibés.....)
UNFPA	Tambacounda, Kédougou, Kolda, Ziguinchor	Genre
UNIFEM		Genre

USAID	Kédougou, Tamcounda, Kolda	Femmes victimes de l'excision
Coopération italienne	Toutes les régions	Enfants, genre, groupes vulnérables, microfinance (Sénégalais de l'extérieur)
Coopération technique belge	Toutes les régions	Microfinance

4. Rappel du plan stratégique à Moyen Terme, des cibles fixés dans le CDSMT et dans le PTA

Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement du Sénégal, le département, entend promouvoir chez les populations un bien-être matériel, moral, affectif et sanitaire ainsi qu'une protection leur permettant de s'intégrer, de façon équitable et profonde dans le processus de développement endogène durable.

A l'effet de traduire cette vision le ministère s'est attelé, dans une optique de décroissement, d'intégration et d'harmonisation des interventions, à mettre en place :

- une lettre de politique sectorielle de la famille ;
- une lettre de politique sectorielle de la micro finance ;
- un plan décennal de développement familial et social.

Ce dernier accorde une place privilégiée au renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des bénéficiaires, des partenaires sociaux et institutionnels, seuls garants de la pérennisation des acquis et de l'autonomisation des cibles. Il repose sur un plan stratégique articulé autour de cinq (05) objectifs spécifiques précédemment déclinés au point 3 du document « Présentation du ministère ».

L'opérationnalisation de ces objectifs a conduit à la mise en place de cinq programmes majeurs :

1. Accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux;
2. Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables;
3. Accès aux ressources financières et aux facteurs de production;
4. Protection sociale
5. Appui institutionnel et gestion.

Ces programmes sont traduits par un portfolio de projets. Pour chaque programme, il a été identifié un ensemble de projets qui déclinent les

objectifs, les résultats, les activités et les indicateurs à partir d'un cadre logique.

Tableau 1 : Rappel du plan stratégique à moyen terme

OBJECTIFS STRATEGIQUES	PROGRAMMES	COMPOSANTES	CIBLES
1. Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base	Accès aux infrastructures et aux services sociaux	1.1 Renforcement de l'accès aux services et équipements 1.2 Amélioration de la qualité du service social	
2. Promouvoir l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production	Renforcement des capacités	2.1 Formation et IEC 2.2 Appui aux structures partenaires	
3. Renforcer les capacités techniques et d'intervention du ministère et de ses partenaires et des bénéficiaires	Accès aux ressources financières et aux facteurs de production	3.1 Renforcement des AGR des groupes vulnérables 3.2 Appui à la promotion de l'entreprenariat féminin et de la micro finance 4.1 Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux	
4. Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables et améliorer leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes	Protection sociale	4.2 Appui au dispositif sécuritaire, vivrier, nutritionnel et matériel 4.3 Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables	
5. Améliorer le cadre institutionnel et des mécanismes de gestion du programme du ministère	Coordination, mise en œuvre et suivi-évaluation	5.1 Gestion et coordination 5.2 Equipement et logistique	

5. Analyse de l'atteinte des cibles (activités/extrants et résultats) visés dans le CDSMT et dans le PTA (efficacité) et analyse des écarts

5.1. Accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux

Ce programme est décliné en deux sous programmes :

- Composante 1.1 Renforcement de l'accès aux services et équipements
- Composante 1.2 Amélioration de la qualité du service social

Tableau 2.1 : Situation d'exécution technique des programmes

Programme 1 : Accès aux infrastructures et aux services sociaux

Composante 1.1 Renforcement de l'accès aux services et équipements

Activités / Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecarts	Observations
1.1.1. Construire, équiper et réhabiliter des infrastructures socio-sanitaires, éducatives et socio-économiques	- Nombre d'unités d'allègement des travaux des femmes distribués (moulins)		- 1000	- 1019	- + 19	-
	- Nombre d'unités semi-industrielles de transformation de produits primaires		- 16	- 0	- - 16	-
	- Nombre de Centres d'Affaires pour les femmes entrepreneures construits et équipés		- 1	- 0	- - 1	- MAS/FSN, non renseigné
	- Nombre d'infrastructures éducatives (salles de classe, blocs administratifs)		- 12	- ND	- ND	MAS/FSN, non renseigné

	- et d'hygiène, cantines) Nombre de mini-forages		- 3	- ND	- ND	
1.1.2. Construire et équiper un CENAF et 12 CEDAF de deuxième génération	- Nombre de CENAF construit et équipés à Dakar - Nombre de CEDAF construits et équipés		- 1 - 6	- 0 - 5	- -1 - -1	
1.1.3. Construire et équiper des Centres GUINDDI	- Nombre de centres GUINDDI construits et équipés (Kolda Tamba kaolack St Louis Thiès Matam)		- 6	- 0	- -6	
Composante 1.2 Amélioration de la qualité du service social						
Activités/Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecarts	Observations
1.2.1 Réhabiliter les magasins de stockage du CSA	- Nombre de magasins	0	- 14	- 6	- -8	
1.2.2 Doter le CSA de véhicules pour la distribution des vivres	- Nombre de camions de 30 tonnes	0	- 2	- 0	- -2	
1.2.3 Réhabiliter et équiper des daaras	- Nombre de Daaras (St Louis Matam Diourbel Kaolack Louga Tamba	2	- 4	- 0	- -4	

L'analyse de ce programme, de par ses composantes montre que l'essentiel des cibles déclinées n'ont pas été atteintes même si des efforts importants ont été faits en termes de :

- dotations d'unités d'allégement des travaux des femmes (moulins....) avec un écart positif de 19 moulins qui représentent l'appui de la coopération italienne dans ce cadre ;
- de CEDAF construits et équipés (Thilogne, Nioro).

Toutefois, il convient de noter la non exécution de certaines activités notamment :

- la construction d'unités semi-industrielles de transformation de produits primaires ;
- la réhabilitation et l'équipement des daaras prévus dans les régions de Saint-louis, Matam, Diourbel, Kaolack, Louga et Tambacounda.

Cette situation peut s'expliquer par les ponctions budgétaires et le renchérissement des prix des équipements.

Comparée à l'année 2008, la composante « Amélioration de la qualité du service social » a enregistré des résultats importants en termes de réhabilitation de magasins de stockage du CSA (6 magasins).

5.2. Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables

Ce programme est décomposé en deux sous programmes :

- Composante 2.1 Formation et IEC
- Composante 2.2 Appui aux structures partenaires

Tableau 2.2 : Situation d'exécution technique des programmes

Programme 2 : Renforcement des capacités techniques des groupes vulnérables

Composante 2.1 Formation et IEC						
Activités/Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecart	Observations
2.1.1 Former des personnes handicapées et autres partenaires aux techniques de promotion de la Loi d'orientation sociale, de la Convention et de la méthode de RBC	- Nombre d'OPH touchées et		30	ND		MAS/DAS
	- Nombre de personnes formées		300	ND		
2.1.2 Former et sensibiliser les personnes âgées bénéficiaires de financement à la gestion de	- Nombre de personnes touchées		1000 dont 60% de femmes	ND		MAS/DAS
	- Nombre de personnes		1000	ND		

microprojets (plan d'action de Madrid sur le vieillissement...)	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisées - Nombre de personnes formés en informatique - Nombre de personnes formés en gestion, technique de production 		1000	ND		
			1000	ND		
2.1.3 Organiser la journée nationale de la solidarité en vue de promouvoir les mécanismes de solidarité nationale		- 1	- 1	- 1	- 0	- MAS/DAS
2.1.4 Renforcer les capacités techniques et d'intervention des partenaires et des bénéficiaires-cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes bénéficiaires de financements formées - Nombre d'IMF formés - Mise en place de l'Office des pupilles de la nation - Nombre de femmes formées en gestion et planification et suivi (EF/BOAD) - Nombre de femmes formées pour l'appropriation du guide de la femme entrepreneur - Vulgarisation du guide de la femme entrepreneure - Nombre de femmes formées pour la gestion des unités de production (meuniers) - Nombre de femmes formées en entrepreneuriat et en leadership - Nombre femmes formées en Gestion dans les CEDAF - Observatoire fonctionnel ; - Nombre de personnes formées en genre - Nombre de femmes leaders formées sur la lutte contre les MGF - Plan d'action National de lutte contre les MGF élaborés et mis en œuvre - PAGSD - Nombre de Agents Porteurs 		- 1920	- 1542	- -378	
			- 20	- 15	- -5	
			- 1	- 1	- 0	
			-	-	-	
			- 380	- 300	- -80	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			- 750	- 600	- -150	
			- 45	- 45	- 0	
			-	-	-	
			-	-	-	
			- 100	- 78	- -22	
			-	-	-	
			- 1000	- 1164	- + 164	
			-	-	-	
			- 1	- 1	- 0	
			-	-	-	
			- 1500	- 2767	- + 1267	
			-	-	-	
			- 1	- 1	- 0	
			-	-	-	
			- 1200	- 902	- -298	

	de Dynamiques Communautaires (APDC) formés					
	-					
2.1.5 Vulgariser les instruments de promotion des droits de la femme et de l'Enfant, des mécanismes de financement et de création d'entreprise de femmes	- Nombre de plaquettes et dépliants sur les mécanismes de financement		5000	Nd	nd	
	- Nombre de guides de la femme entrepreneurs en langues nationales		13000	0	-1 3000	
	- 1 Observatoire des Droits de la femme crée		1	1	0	
	- 1 réseau permanent de vulgarisation des Droits de l'Enfant		1	1	0	15 CTS regroupés en 1 réseau
2.1.6 Contribuer à la sensibilisation des hommes et des femmes pour l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile (y compris celle des adolescents (es))	- Nombre de hommes et femmes leaders et chefs religieux sensibilisés		17100	0	-17100	Démarrage en 2010
	- Nombre d'organisations de femmes sensibilisées à l'utilisation de préservatifs féminins		660	0	-660	Démarrage en 2010
	- Nombre de femmes sensibilisées à l'utilisation de préservatifs féminins		33 000	2500	-33000	Démarrage en 2010
	- Nombre de pairs éducateurs formés à la PTPE		3300		-800	
Composante 2.2 Appui aux structures partenaires						
Activités/Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecart	Observations
2.2.1. Mettre en place des organisations communautaires de médiations familiales	- organisations communautaires de médiation familiale fonctionnelle		105	Nd		
	- familles touchées		1050	Nd		
2.2.2. Créer un centre de ressources de la Micro finance et de l'Entreprenariat Féminin	- X acteurs et IMF appuyés pour une appropriation des innovations et des bonnes pratiques		20	15	-5	

2.2.3. Renforcement des capacités des acteurs et intervenants à la base pour la promotion et la protection des droits de l'Enfant et la lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF)	- Evénements spéciaux célébrés : journée de l'enfant africain, semaine nationale de l'enfant, Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants, journée de solidarité en faveur des OEV	- 4	- 4	- 0
	- Campagne sur les violences faites aux enfants (1 camp. par an)	- 1	- 1	- 0
	- Campagne sur EVF, la traite et les Pires Formes de Travail des enfants (1 Camp. Par an)	- 1	- 1	- 0
	- <i>Plaquettes et dépliants par an sur la lutte contre les violences faites aux femmes</i>	- 1000	- 1000	- 0
	- <i>Textes juridiques traduits en langues nationales</i>	- 3	- 0	- -3

Dans cet axe, le secteur a enregistré des résultats assez satisfaisants avec des taux de réalisation souvent supérieurs à 75% même si quelques contreperformances ont été notées.

Ainsi, dans le domaine de la formation et de l'IEC, sur une cible de 1000 femmes à former dans les techniques de gestions auprès des CEDAF, un total de 1164 individus ont été effectivement atteints, soit un taux de réalisation de 116,4 %. Il en est de même pour la formation des femmes leaders à la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) (184,66 %).

Par contre la vulgarisation du guide de la femme entrepreneurs dans les langues nationales n'a pu être amorcée du fait de l'absence de financement

pour la mise en œuvre. De même, certaines activités qui étaient prévues ont été différées à l'année 2010.

S'agissant de l'appui aux structures partenaires, les cibles initialement prévues ont été dans la plupart des cas atteintes. La seule fausse note a trait à la traduction des textes juridiques en langues nationales.

Il convient de noter que certaines activités n'ont pu être renseignées du fait du transfert de leurs structures responsables vers d'autres secteurs. C'est le cas de la Direction de l'Action Sociale (DAS) et du Fonds de Solidarité Nationale (FSN).

5.3. Accès aux ressources financières et aux facteurs de production

Il est décliné en deux (02) composantes à savoir :

- Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables
- Composante 3.2 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance

Tableau 2.3 : Situation d'exécution technique des programmes

Programme 3 : Accès aux ressources financières et aux facteurs de production

Composante 3.1 Renforcement des AGR des groupes vulnérables

Activités/Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecart	Observations
3.1.1. Aider et secourir les familles et personnes nécessiteuses et/ou démunies	- Nombre de Personnes démunies y compris Veuves, Orphelins et personnes sinistrées		2100	1200	900	
	- Nombre d'AGR individuelles pour des jeunes et des familles		18600	-0	-18600	Démarrage en 2011
	- Nombre		743826	-0	743826	Démarrage en

	d'élèves appuyés (Suquali jabott)				-	2011
	- Nombre de femmes appuyées sous forme de cash transfert (Suquali jabott)		372000	-0	372000	Démarrage en 2011
3.1.4. Financer les microprojets d'accompagnement des infrastructures mises en place par le Fonds de Solidarité Nationale (FSN) et diplômées des Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CEDAF)	- Nombre de projets collectifs de jeunes filles sortantes des CEDAF financés		36	0	-36	
	- Nombre de projets individuels de jeunes filles sortantes des CEDAF financés		108	0	-108	

Composante 3.2 Appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance

Activités / Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecarts	Observations
3.2.1. Renforcer les dispositifs de financement du ministère : Projet Crédit Femme, Fonds National de l'Entrepreneuriat Féminin (FNEF), Fonds d'Impulsion de la Micro finance	- Nombre d'entreprises financées (EF/BOAD)		629	33	-596	
	- Nombre de Consolidation d'entreprises existantes (EF/BOAD)		100	0	-100	
	- Nombre de Fonds de refinancement X IMF Refinancés (BID)		ND	ND		
	- Nombre de Fonds pour microcrédits et AGR (BID)		ND	ND		
	- Nombre de Fonds de financement d'AGR pour enfants vulnérables (BID)		ND	ND		
3.2.2. Créer et rendre fonctionnel un centre d'affaires pour les femmes entrepreneures	- Un Centre d'affaires pour les femmes entrepreneur		1	1	0	

	es					
3.2.3 Appuyer les institutions de Micro finance	- Nombre de bénéficiaires de microcrédits	- 914 597		- 1 182 980	+2683 83	
	- Niveau Encours de crédit	- 136,86		- 129,4	-7,46	
	- Taux de pénétration de la population totale	- 9,47%		- 10%	+0,53	
	- Taux de satisfaction des demandes de financement des entreprises de femmes (nombre)	- 18,76%		- 17,75%	-1,01	

Ce programme a connu en 2009 un niveau de réalisations moyen du fait d'un ensemble de facteurs dont le renvoi en 2011 de certaines activités.

A cela pourrait s'ajouter l'absence de budget du FNPEF, fondamental dans le volet renforcement des dispositifs de financement du ministère. Toutefois, les remboursements collectés par les mutuelles ont permis de financer 33 projets.

La régularisation pour un montant global de 27 500 000 FCFA de 40 projets par le PCF identifiés durant la Quinzaine Nationale de la Femme 2008 a permis d'amortir l'effet négatif du non financement des projets prévus en 2009.

5.4. Promouvoir la protection sociale des groupes vulnérables

L'intervention du département dans ce programme s'articule autour de trois (03) composantes qui sont :

- Composante 4.1 Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux ;

- Composante 4.2 Appui au dispositif sécuritaire, vivrier, nutritionnel et matériel ;
- Composante 4.3 Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables.

Tableau 2.4 : Situation d'exécution technique des programmes

Programme 4 : Protection sociale

Composante 4.1 Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux

Activités / Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecart	Observations
4.1.1 Prendre en charge les frais médicaux des personnes indigentes	- Nombre de personnes concernées		1480	ND		MAS/DAS
4.1.2 Mettre en place un fonds d'appui aux personnes vivant avec le VIH	- Nombre de personnes vivant avec le VIH touchées		1200	ND		MAS/FSN et DAS
4.1.3 Mettre en place un fonds d'appui aux enfants en situation de vulnérabilité (Pire formes de travail des enfants, traite, OEV, daaras et jeunes filles de Guindi)	- Nombre de familles vulnérables appuyées par an		2000	2240	+240	Recherche de partenaires financiers
	- daaras appuyés par an		50	36	-14	
	- jeunes filles appuyées pour la réinsertion professionnelle par an		30	0	-30	
4.1.4 Mettre en place un fonds d'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants vulnérables	- Fonds de subvention mis en place		1	1	0	
	- Nombre d'associations touchées		13	13	0	

Composante 4.2 Appui au dispositif sécuritaire, vivrier, nutritionnel et matériel

Activités / Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecart	Observations
4.2.1 Mettre à la disposition des populations sinistrées et victimes de catastrophes les matériels, produits et matériels de secours d'urgence et vivres	- Nombre de ménages touchés		8000	2300	-5700	
	- Nombre de personnes concernées		48000	23000	-25000	
4.2.2 Mettre en place un stock de sécurité alimentaire et d'urgence	- Nombre de tonnes en stocks de sécurité		25000	3800	21200	

4.2.3 Doter en vivres les groupes vulnérables et les cérémonies religieuses	- Nombre de tonnes pour les cérémonies religieuses et groupes vulnérables					
4.2.4 Mettre à la disposition des personnes âgées des suppléments nutritionnels	- 500 personnes âgées supplémentées					MAS/DAS
Composante 4.3 Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables						
Activités / Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecart	Observations
4.3.1 Mettre en place et vulgariser une Loi pour la promotion, la protection et la prise en charge des droits des personnes handicapées	- Une loi adoptée		1	1	0	MAS/DAS
4.3.2 Accompagner et encadrer les personnes déplacées, réfugiées ou victimes de catastrophes naturelles ou accidentelles	- Nombre de ménages touchés - Nombre de personnes concernées		2000 20000	ND ND		MAS/FSN

L'examen de ce programme laisse apparaître des résultats appréciables. En effet, pour la mise en place du fonds d'appui aux enfants en situation de vulnérabilité, le programme a atteint un gain de 12 points par rapport à la cible prévue (2000 individus). Il en est de même pour la mise en place effective du fonds d'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants vulnérables et l'adoption de la loi pour la promotion, la protection et la prise en charge des droits des personnes handicapées, avec des taux de réalisation de 100 %.

Cependant, l'atteinte de certaines cibles reste mitigée surtout la mise à disposition de matériel de secours d'urgence, de produits, de vivres aux populations sinistrées et victimes de catastrophes.

5.5. Appui institutionnel et gestion.

Le présent programme qui concerne l'appui et la gestion est divisé en deux (02) composantes :

- Composante 5.1 Gestion et coordination
- Composante 5.2 Equipement et logistique

Tableau 2.5 : Situation d'exécution technique des programmes

Programme 5 : Appui institutionnel et gestion

Composante 5.1 Gestion et coordination						
Activités / Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecarts	Observations
5.1.1 Recruter le personnel requis pour le fonctionnement des structures du ministère et indemniser le personnel affecté à l'exécution du programme	- Nombre de cadres supérieurs, mis à la disposition du programme ;		10	0	-10	Absence de financement
	- Nombre de cadres moyens mis à la disposition du programme ;		20	0	-20	
	- Nombre d'agents d'appui recrutés et mis à la disposition du programme ;		40	0	-40	
	- Nombre d'agents indemnisés et motivés ;		4320	0	-4320	
5.1.2 Elaborer et mettre en œuvre les procédures de coordination, de gestion et de suivi évaluation (y compris le renforcement de capacité du personnel)	Procédures de pilotage, de gestion, de ciblage, et de suivi-évaluation disponibles Nombre de structures utilisant les procédures de pilotage, de gestion, de ciblage, et de	0 0	 20	Procédures élaborées 20		

	sui- évaluation					
Composante 5.2 Equipement et logistique						
Activités / Extrants	Indicateurs d'extrants	Année de référence 2008	Cibles en 2009	Résultats atteints en 2009	Ecarts	Observations
5.2.1 Doter les différents services de matériels et mobiliers de bureau	- Nombres de PC complets, acquis		60	0	-60	
	- Nombres d'ordinateurs portables, acquis		10	0	-10	
	- Nombres d'appareils fax, acquis		30	0	-30	
	- Nombres de vidéos projecteurs acquis		10	0	-10	
	- Nombres de structures nationales dotées en matériel et mobilier de bureau ;		30	0	-30	
	- Nombres de structures déconcentrées dotées en matériel et mobilier de bureau ;		86	0	-86	
5.2.2 Doter de véhicules les services du ministère	- Nombre de véhicules 4x4 station wagon acquis et mis à la disposition des structures nationales ;		30	0	-30	

-	Nombre de véhicules 4x4 pick-up acquis et mis à la disposition des structures déconcentrées ;	75	0	-75	
---	---	----	---	-----	--

En 2009, ce programme n'a pas connu de réalisations majeures. En effet les activités qui concernaient l'acquisition de véhicules, de matériels et de mobiliers de bureau n'ont pas connu de début d'exécution à cause de l'absence d'un financement. Ces activités devraient être reportées à l'année 2011.

6. Analyse de l'utilisation des ressources (efficience)

6.1. Situation d'exécution du budget de l'Etat

Le montant des crédits alloués au secteur au titre de la gestion 2009 s'élève à 8 076 242 604 FCFA. Le montant alloué est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau n° 3 : Répartition du budget de l'Etat par titre (hors personnel)

Type de dépense	Montant en 2009	Pourcentage
Dépenses de fonctionnement (hors personnel, hors transfert)	1 736 873 604	21,51%
Transferts courants	1 591 869 000	19,71%
Investissements effectués par l'Etat	1 511 500 000	18,72%
Transferts en capital	3 236 000 000	40,07%
TOTAL	8 076 242 604	100,00%

¹ Source : Les données sont recueillies au niveau du logiciel SIGFIP du Ministère de l'Economie et des Finances

Les dépenses de fonctionnement représentent 21,51% du budget global (hors personnel) alors que les transferts courants et les investissements effectués par l'Etat représentent respectivement 19,71% et 18,72%. S'agissant des transferts en capital la proportion est de 40,07%.

Graphique n°1 : Répartition du budget par titre

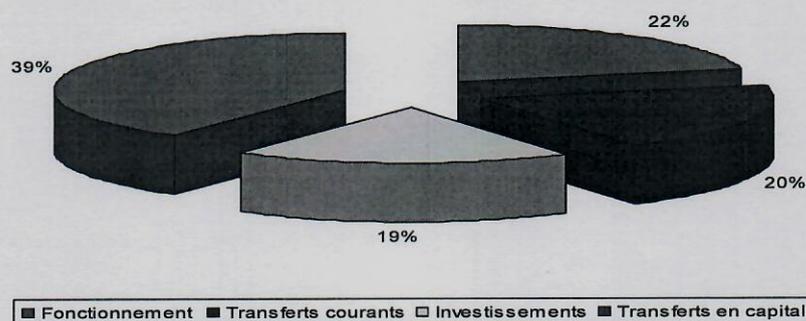


Tableau n°4: Evolution des dépenses entre 2008 et 2009

Type de dépenses	Montant en 2008	Montant en 2009	Taux de variation
Dépenses de fonctionnement	1021198700	1 736 873 604	70%
Transferts courants	636176900	1591869000	150%
Investissements	7489363323	1 511 500 000	-80%
Transferts en capital	3476000000	3236000000	-7%
TOTAL	9146738923	8 076 242 604	-12%

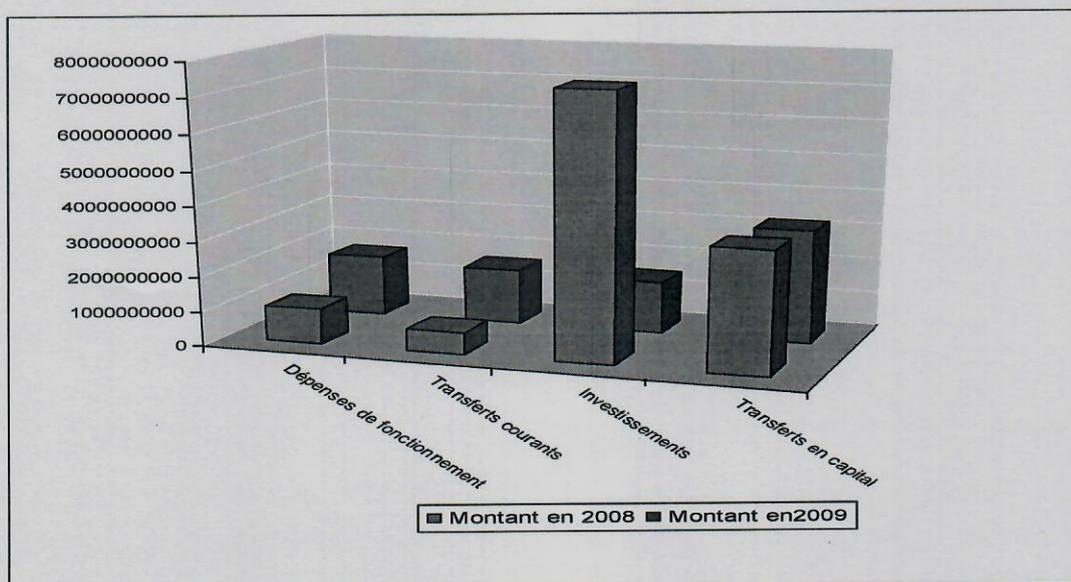
L'analyse de l'évolution du budget entre 2008 et 2009 montre une baisse générale du montant des dépenses hors personnel (fonctionnement, transferts et investissements) de 12%.

Les investissements exécutés par l'Etat et les transferts courants ont respectivement diminué de 80% et 7%.

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement et les transferts courants ont enregistré des hausses respectives de 70% et 150%.

Cette situation est due au fait que certains projets du budget consolidé d'investissement (BCI) ont été transférés à la Présidence de la République et au ministère des affaires sociales.

Graphique n° 2 : Evolution du budget entre 2008 et 2009



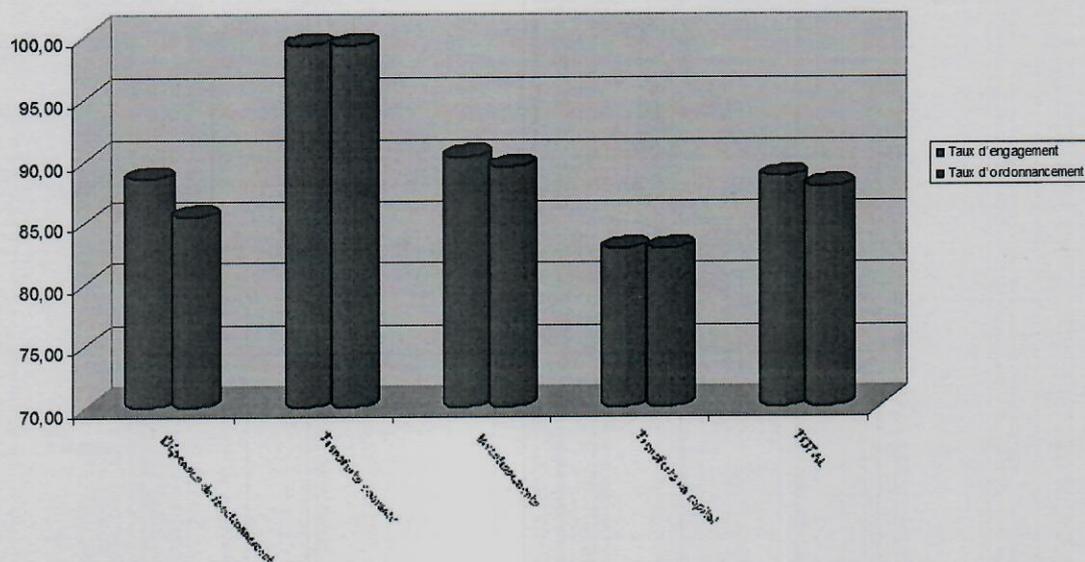
L'exécution budgétaire 2009 a été satisfaisante. Sur un montant total de crédits (hors personnel) alloués qui s'élève à 8 076 242 604 FCFA, environ un montant de 7 163 808 754 FCFA a été engagé, représentant un taux d'engagement de 88,70%.

Le taux d'exécution globale qui quant à lui est le rapport entre le montant liquidé et le montant alloué est estimé à 87,88%. Ce taux est le même que celui de l'exécution de l'ordonnancement. En effet le montant liquidé correspond au montant ordonnancé.

Tableau n°5 : Situation d'exécution budgétaire

Type de dépenses	Crédits alloués	Montant engagé	Taux d'engagement	Montant liquidé	Montant ordonnancé	Taux d'ordonnancement
Fonctionnement	1 736 873 604	1 538 322 067	88,57	1 483 598 322	1 483 598 322	85,42
Transferts courants	1 591 869 000	1 580 363 976	99,28	1 580 363 976	1 580 363 976	99,28
Investissements	1 511 500 000	1 365 122 711	90,32	1 353 124 906	1 353 124 906	89,52
Transferts en capital	3 236 000 000	2 680 000 000	82,82	2 680 000 000	2 680 000 000	82,82
TOTAL	8 076 242 604	7 163 808 754	88,70	7 097 087 214	7 097 087 214	87,88

Graphique n°3 : Situation des taux d'exécution et d'engagement



6.2. Contribution des bailleurs dans le financement du secteur en 2009

Tableau n°6 : Analyse du financement du secteur (PTF, Etat)

Bailleur	Montant alloué	Part dans le financement (en %)	Zones d'intervention	Cibles
PNUD				
UNFPA				
UNIFEM				
CTB				
UNICEF				
BID				
Coopération italienne				
PAM				
BIT				
ONUDI				
FAO				
USAID				
ETAT				
TOTAL		100%		

6.3. Situation d'exécution des projets

L'analyse des taux d'exécution selon les projets révèle des disparités. En dépit des ponctions budgétaires, les projets tels l'Appui aux Groupements féminins, la Reconstitution du stock de sécurité alimentaire, l'Achat de manuels destinés aux cases des tout petits et la Construction et équipement CTP ont intégralement mobilisé les crédits alloués aux dépenses autorisées.

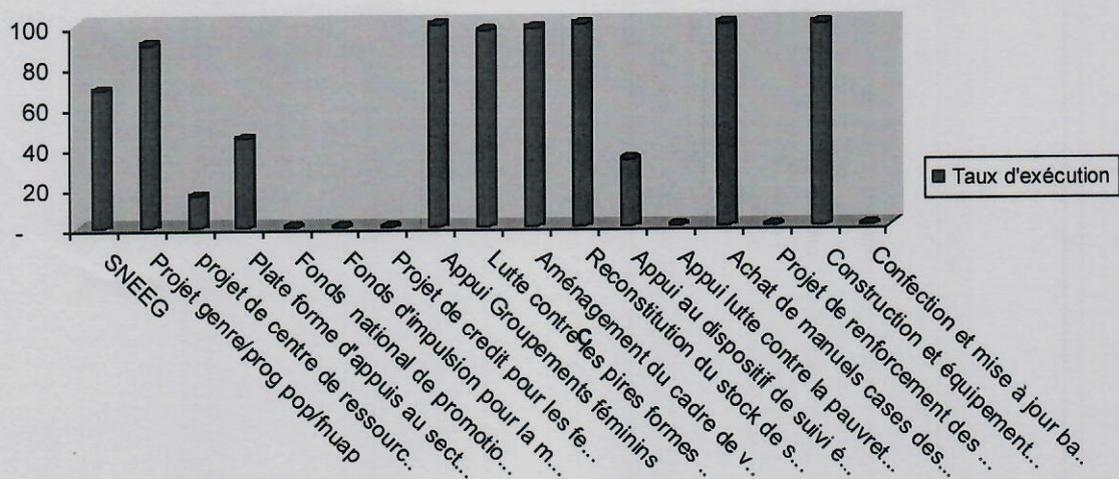
Le Projet de centre de ressources et de doc en micro finance est celui qui a enregistré le plus faible taux d'exécution (16%).

La contrainte majeure du secteur a été surtout relative aux ponctions budgétaires qui sont intervenues en pleine exercice budgétaire. En effet, certains projets majeurs comme déclinés dans le tableau ci-dessous ont vu leurs dotations budgétaires entièrement ponctionnées.

Tableau n° 7: Situation d'exécution des projets en 2009

Nom du projet	Crédits alloués	Exécution	Taux d'exécution (%)
SNEEG	43 500 000	29 555 621	68
Projet genre/prog pop/fnuap	41 000 000	37 070 870	90
Projet de centre de ressources et de documentation en micro finance	11 000 000	1 745 618	16
Plate forme d'appuis au secteur privé(PLASEPRI)	53 000 000	23 555 660	44
Fonds national de promotion de l'entreprenariat féminin	-	-	-
Fonds d'impulsion pour la microfinance	-	-	-
Projet de crédit pour les femmes	-	-	-
Appui Groupements féminins	800 000 000	800 000 000	100
Lutte contre les pires formes de travail des enfants	285 755 183	276 811 583	97
Aménagement du cadre de vie dans les daaras	140 000 000	137 384 759	98
Reconstitution du stock de sécurité alimentaire	1 000 000 000	1 000 000 000	100
Appui au dispositif de suivi évaluation des PLCP	3 000 000	1 000 000	33
Appui lutte contre la pauvreté phase 2	50 000 000	-	-
Achat de manuels cases des tout petits	430 000 000	430 000 000	100
Projet de renforcement des capacités et manageriales du secteur de la micro finance	-	-	-
Construction et équipement CTP	300 000 000	300 000 000	100
Confection et mise à jour base de données entreprenariat féminin	-	-	-

Graphique n°4 : Taux d'exécution par projet



7. Recommandations d'amélioration

Au terme d'une année d'exécution, nous pouvons remarquer que beaucoup d'activités ont été réalisées. D'autres sont en cours de finalisation. Cependant, au regard des difficultés susmentionnées et dans le souci d'aborder l'année 2010 dans de meilleures conditions un certain nombre de recommandations d'améliorations peuvent être formulées :

- La stabilité institutionnelle du secteur pour une meilleure synergie des interventions
- La constitution par arrêté d'un comité de pilotage du CDSMT
- La mutation du Projet de Crédit pour les Femmes (PCF) en Fonds National de Crédit pour les Femmes (FNCF)
- L'accélération du processus de démarrage des activités de l'ONDF
- L'accélération du processus d'acquisition des équipements informatiques du centre multimédia pour le lancement effectif du centre de ressources et de documentation (CRD)
- Le renforcement des capacités des agents (moyens logistiques, formations en GAR, collecte de données et suivi des indicateurs...)
- La mise en place d'un dispositif opérationnel de suivi-évaluation
- La réactualisation des cibles et le toilettage des indicateurs
- La mobilisation effective des ressources affectées pour l'atteinte des résultats
- L'utilisation des résultats pour un meilleur ciblage des bénéficiaires et des zones d'intervention
- Le renforcement de l'information et de la communication sur le rôle stratégique du Ministère dans la politique du Gouvernement en faveur des groupes vulnérables